

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts, et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

Les fonds et les titres des fonds offerts aux termes de cette notice annuelle n'ont fait l'objet d'aucune inscription auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis et ne sont vendus aux États-Unis que sur la base de dispenses d'inscription.

**MODIFICATION N° 3 DATÉE DU 12 OCTOBRE 2011
À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 24 MARS 2011
TEL QUE PRÉCÉDEMMENT MODIFIÉ PAR LA
MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 14 SEPTEMBRE 2011 ET LA
MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 17 MAI 2011**

CONCERNANT LES PARTS DU

Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégories A et I)

(le « Fonds »)

La notice annuelle datée du 24 mars 2011 telle que précédemment modifiée par la modification n° 2 datée du 14 septembre 2011 et par la modification n° 1 datée du 17 mai 2011, est par les présentes modifiée à l'égard du Fonds comme il est indiqué ci-après. Tous les termes définis ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle à moins qu'ils ne soient par ailleurs spécifiquement définis dans la présente modification n° 3.

SOMMAIRE GÉNÉRAL DE LA MODIFICATION

Les modifications décrites dans le présent document font état de changements à la gestion de portefeuille du Fonds Desjardins Revenu court terme. Ces changements sont décrits en détail dans la modification n° 3 datée du 12 octobre 2011 au prospectus simplifié daté du 24 mars 2011.

CHANGEMENTS SPÉCIFIQUES

Baker, Gilmore et associés inc. remplace Fiera Sceptre inc. comme seul sous-conseiller en valeurs de Desjardins Gestion internationale d'actif inc.

En raison de ce changement, l'information sous la rubrique « Gestion du Fonds », à la sous-rubrique « Conseillers en valeurs », est modifiée comme suit :

1. L'information relative à Fiera Sceptre inc. est modifiée en supprimant toute référence au Fonds Desjardins Revenu court terme et en retirant le paragraphe relatif à M. Jean-Guy Mérette.
2. L'information suivante relative à Baker, Gilmore et associés inc. est ajoutée :

Baker, Gilmore et associés inc. (« Baker Gilmore ») a été retenue comme sous-conseiller en valeurs pour le portefeuille du Fonds Desjardins Revenu court terme.

Créée en 1988, Baker Gilmore est une firme de gestion de portefeuille indépendante et est un des plus importants gestionnaires spécialisés de revenu fixe au Canada. Baker Gilmore a joint le Groupe financier Connor, Clark & Lunn (« CC&L ») en janvier 2000. Ce partenariat permet aux professionnels d'investissement de Baker Gilmore de se concentrer sur la gestion de mandats

obligataires et le service à la clientèle et ainsi d'impartir à CC&L les fonctions de soutien (conformité, technologie, arrière-guichet et développement des affaires) CC&L est un regroupement de dix firmes de gestion indépendantes ayant un actif sous gestion combiné de plus de 39 G\$.

Baker, Gilmore et associés inc.
1800, avenue McGill College, bureau 2310
Montréal (Québec) H3A 3J6

Harold Scheer est président et chef des placements de Baker Gilmore. Avant de joindre cette firme en 2001, M. Scheer était président fondateur de Scheer Rowlett & Associés Inc., une compagnie affiliée de CC&L. Il a débuté sa carrière en 1988 comme analyste en revenu fixe pour la compagnie d'assurances Crown Vie et a été promu au poste de vice-président, titres à revenu fixe. M. Scheer a obtenu un B.Comm (Honours Economics) de l'Université Concordia. Il a complété des études post-universitaires en Économie Internationale à L'Institut Universitaire de Hautes Études Internationales à Genève en Suisse. M. Scheer est détenteur du titre d'analyste financier agréé (CFA).

Ces changements ont pris effet le 11 octobre 2011.

ATTESTATION DU FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Cette Modification n° 3 datée du 12 octobre 2011 avec la notice annuelle datée du 24 mars 2011, modifiée par la modification n° 2 datée du 14 septembre 2011 et la modification no 1 datée du 17 mai 2011 et le prospectus simplifié daté du 24 mars 2011, modifié par la modification n° 3 datée du 12 octobre 2011, la modification n° 2 datée du 14 septembre 2011 et la modification no 1 datée du 17 mai 2011, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégories A et I)

(le « Fonds »)

Le 12 octobre 2011.

FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC à titre de gestionnaire et de promoteur du Fonds ainsi que pour et au nom du fiduciaire du Fonds.

(signé) « Monique F. Leroux » _____

Monique F. Leroux
Présidente du conseil d'administration
Fédération des caisses Desjardins du Québec

(signant en qualité de chef de la direction)

(signé) « Raymond Laurin » _____

Raymond Laurin
Premier vice-président Finances, Trésorerie et chef
de la direction financière du Mouvement
Fédération des caisses Desjardins du Québec

(signant en qualité de chef des finances)

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec en sa qualité de gestionnaire et de promoteur du Fonds ainsi que pour et au nom du fiduciaire du Fonds.

(signé) « Clément Samson » _____

Clément Samson
Administrateur

(signé) « Denis Paré » _____

Denis Paré
Administrateur